



Le Syndicat d'énergie à la rencontre des élus locaux



Jean-Paul Delmas, Maire de Grenade, a accueilli Thierry Suaud, Président du SDEHG et Robert Barbreau, Vice-Président du SDEHG, pour l'organisation d'une rencontre territoriale le 17 septembre avec les élus des communes du secteur.

Maires et délégués étaient nombreux à se déplacer vendredi 17 septembre à Grenade à la réunion territoriale de proximité organisée par le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) en présence des représentants d'Enedis et des entreprises de travaux. Voici quelques exemples des échanges riches et variés...

[Le SDEHG, service public de l'énergie en Haute-Garonne](#)

Thierry Suaud, Président du SDEHG, a d'abord rappelé les actions menées par le Syndicat en faveur de la transition énergétique des communes de la Haute-Garonne. Le SDEHG est un outil de mutualisation à l'échelle départementale rendant l'accès à l'énergie et à la transition énergétique plus efficace et égalitaire pour nos collectivités et nos concitoyens. Il apporte son expertise technique aux communes pour les conseiller dans leurs différents projets de transition énergétique. Pour en savoir plus : www.sdehg.fr

[Un schéma directeur pour les infrastructures de recharge pour véhicules électriques](#)

Le SDEHG, gestionnaire d'un réseau de 100 bornes de recharge pour véhicules électriques en Haute-Garonne, hors métropole, se lance dans l'élaboration d'un schéma directeur des infrastructures de recharge qui intégrera toutes les bornes existantes sur son territoire, qu'elles soient mises en place par un opérateur privé ou public.

Ce schéma a pour ambition d'aboutir à une offre de recharge coordonnée entre les maîtres d'ouvrage publics et privés, cohérente avec les différentes politiques locales et adaptée à l'évolution des besoins de recharge pour le trafic local ou de transit. C'est une nouvelle étape qui doit consolider l'usage du véhicule électrique et en faciliter l'accès aux utilisateurs.

Pour mener à bien ce projet, le SDEHG s'associe aux autres Syndicats d'énergie d'Occitanie pour constituer un groupement d'achat en vue de la réalisation des schémas directeurs à l'échelle régionale.

La question des microcoupures

Le SDEHG est régulièrement sollicité par les communes sur les microcoupures électriques de moins d'une seconde résultant d'une interruption de l'alimentation électrique moyenne tension. Elles peuvent affecter le quotidien des usagers car le fonctionnement des appareils électriques et électroniques, en particulier des ordinateurs, peut souffrir de ces perturbations.

Le nombre de microcoupures n'est pas réglementé contrairement aux coupures d'une durée comprise entre 1 seconde et 3 minutes, considérées comme « conformes » au standard qualité si moins de 35 coupures sont intervenues par an.

Le SDEHG a saisi la Commission de régulation de l'énergie (CRE) et la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) pour suggérer de réglementer les microcoupures de moins d'une seconde.

Les travaux réalisés par Enedis pour l'effacement du réseau moyenne tension (HTA) et l'élagage des branches d'arbres situées à proximité des lignes participent bien entendu à la réduction des microcoupures. Toutefois, Enedis précise que leur éradication est impossible au regard du nombre conséquent de kilomètres de réseaux concernés.

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE LA HAUTE-GARONNE

9 rue des 3 Banquets – CS 58021 – 31080 Toulouse Cedex 6

www.sdehg.fr